

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Direction Générale de la Recherche scientifique et du Développement**  
**Technologique**

**Centre de Recherche en anthropologie sociale et culturelle -CRASC-**



**Covid-19 en Algérie : enseignements et regards croisés**  
**(premiers éléments de réflexion)**

➤ **Sous la direction de :**

**Dr. Djilali EL MESTARI, Directeur du Crasc**

➤ **Les membres de la commission :**

- **Soraya MOULOUDI**
- **Amar MOHAND-AMER**
- **Khedidja MOKEDDEM**
- **Fouad NOUAR**
- **Abdelouahab BELGHERRAS**

**Septembre 2020**

## ❖ Introduction

Depuis plusieurs mois, le monde fait face à une crise sanitaire majeure. À l'instar des autres pays, l'Algérie s'est mobilisée pour atténuer les effets de la pandémie et pris rapidement des dispositions contraignantes. Celles-ci ont considérablement impacté la vie des Algériens sur les plans de la vie sociale, économique, politique et culturel.

Dans ce cadre, la recherche scientifique a été mobilisée afin de mettre à la disposition du grand public une information fiable sur l'évolution de la maladie à partir de données épidémiologiques, la production de connaissances sur le Covid-19, son origine, les modes de transmissions, les traitements, etc. La recherche scientifique a permis également d'expliquer les différentes décisions relatives aux mesures de confinement qui n'ont pas toujours été comprises par les citoyens.

Dans cette optique, la mise en place, par les pouvoirs publics, d'un plan de confinement de la population et la chute importante de l'activité socio-économique qui en a résulté, ne peuvent qu'interpeller les sciences humaines et sociales (SHS).

A cet effet, le CRASC et ses chercheurs, permanents et associés (plus d'une centaine), ont amorcé une réflexion et des actions de recherche autour de la pandémie et de ses conséquences sur la société.

Dès le début du confinement, un appel à contributions a été lancé afin d'élaborer un premier document scientifique pour comprendre comment les Algériens ont fait face aux dispositions de confinement. Dans un second temps, un colloque international virtuel intitulé « Société et Covid-19 » a été organisé les 3 et 4 juin 2020 en partenariat avec le Centre d'anthropologie et des sciences sociales (Faeloun).

Cette contribution constitue la synthèse des actions entreprises par les chercheurs du CRASC, permanents et associés, depuis le début de la crise. Chacun, dans son domaine de recherche et centres d'intérêt, a apporté des réponses aux interrogations posées par la crise sanitaire du Covid-19, notamment autour des objets suivants : le rapport Etat/ citoyenneté, les solidarités, le vivre-ensemble, les services publics, l'espace public, les politiques publiques, le système de santé, l'emploi, le marché informel, la sécurité au travail, l'exercice de la religion en temps de crise sanitaire,

l'éducation nationale, la gestion de la ville de demain, les mobilités, la numérisation, la consommation culturelle, etc. Ce sont là quelques-unes des interrogations abordées dans ce document scientifique. Les idées majeures qui structurent cette synthèse se déclinent comme suit :

- 1. La crise du Covid-19 et la citoyenneté au quotidien**
- 2. Les institutions à l'épreuve du Covid-19**
  - a- Les institutions sanitaires entre résilience et insuffisances structurelles**
  - b- Précarité professionnelle et sociale et qualité de l'emploi**
  - c- L'institutionnalisation du religieux et gestion de la pandémie**
  - d- Institutions scolaires et universitaires : dysfonctionnements et défis**
- 3. Covid-19 et configuration géographique et urbaine**
- 4. Covid-19 et mobilité : les limites du système national de transport**
- 5. L'action culturelle au temps du Covid-19**

## **1. La crise du Covid-19 et la citoyenneté au quotidien<sup>1</sup>**

La pandémie du Covid-19 a mis les citoyens au cœur de la République. Ainsi, les restrictions légales ont réduit drastiquement les droits et les libertés des citoyens au cours de cette période. Aussi, l'articulation entre le respect des droits de l'Homme, dans toutes ses déclinaisons (politiques, économiques, religieuses, sociales, culturelles, etc.) et la gestion sécuritaire et sanitaire de la pandémie ont constitué un des plus importants challenges auxquels ont été confrontés les pouvoirs publics.

Si les interdictions de se rassembler ont été plus ou moins respectées, il n'en demeure pas que les mesures de confinement ont été diversement appréciées et observées par les citoyens. Il a été constaté qu'une partie de nos concitoyens a continué à braver ouvertement ces dispositions et refusé de les suivre. L'absence de dispositifs d'accompagnement, notamment au profit des citoyens non-assurés ou bien ne disposant pas de revenus réguliers, tout comme les restrictions relatives à la mobilité ont créé les conditions objectives favorisant le non-respect (relatif) des règles de confinement.

Cependant, il convient de souligner que le rapport de la pandémie Covid-19 avec la société ne se circonscrit pas seulement au volet interdictions et dépassements. Au cours de cette période, des centaines de milliers de

---

<sup>1</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à ce travail à Ahmed Mahiou, Hassan Remaoun, Mansour Kedidir, Layachi Ancer, Abdelaziz Khaoudja, Fatima-Zohra Delladj-Sebaa, Fawzi Bendridi ainsi qu'aux chercheurs de la Division « Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire » : Amar Mohand-Amer, Fatima-Zohra Boulefdouï, Ismaël Mouchrit, Halima Moulai, Nadjat Lahdiri, Samira Negadi, Houria Djilali et Zakaria Benali, de la Division « « Imaginaires et processus sociaux », Soraya Mouloudji et Mohamed Hireche Baghdad, de l'« Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie » (RASYD), Ouardia Yermèche et Idir Hachi de l'« Unité de recherche sur la culture, communication, langues, littératures et arts (UCCLLA) », Benkerroum Zouaoui et Souhila Sebia, de l'« Unité de recherche sur les territoires émergent et la société (TES) », Tayeb Rehail, Fateh Derdour, Souad Hamani et Samir Fareh et de l'« Unité de recherche en traduction et terminologie (URTT) », Keltouma Aguis et Kheira Sehaba.

familles dans le besoin ont été soutenues par les organismes publics et associatifs, mais également grâce aux collectes organisées par des bénévoles non affiliées à l'Etat ou aux associations traditionnelles. La pandémie a révélé (ou confirmé) que la société algérienne pouvait être réactive et solidaire. L'extraordinaire élan de solidarité, bénévolat et de secours a permis d'organiser des chaînes de soutien et d'entraide partout dans le pays. Cette dynamique n'était pas limitée à des niveaux strictement locaux. Au contraire, la solidarité inter-régions a bien fonctionné, en particulier au profit de la Wilaya de Blida (premier cluster du Covid-19 en Algérie).

La crise du Covid-19 doit être l'occasion d'amorcer une réflexion globale autour de l'articulation Etat social-citoyenneté responsable et active et société affranchie. L'Etat devrait saisir cette occasion pour promouvoir des actions citoyennes en intégrant la jeunesse dans les programmes et les politiques d'actions sociales et de solidarité nationale. Il importe aussi de s'interroger sur les mécanismes d'intégration du citoyen dans la gestion des affaires de la Cité. Dès lors, il est impératif de refonder la confiance entre l'Etat et le citoyen en :

1. renforçant le sentiment de l'appartenance à la Nation par la consolidation des principes et des pratiques du vivre-ensemble et de l'attachement au pays, sans bien sûr reproduire les discours paternalistes, démagogiques et populistes, usités depuis l'indépendance.
2. développant un service public d'information exemplaire en ouvrant les médias publics à l'ensemble des Algériens nonobstant leurs appartenances politiques ou idéologiques. La faiblesse et la non-crédibilité des médias publics et l'état désastreux dans lequel se trouvent les médias privés (en particulier, les chaînes satellitaires) ont empêché le citoyen d'avoir des informations en lesquelles il pourrait avoir confiance. Son recours a été souvent les réseaux sociaux et les chaînes étrangères.
3. mobilisant les réseaux sociaux et en les associant aux campagnes de conscientisation et d'information sur les politiques publiques de lutte contre les pandémies.

4. garantissant les soins pour tous et à tout moment dans la transparence et le respect de la personne humaine.
5. organisant la solidarité nationale en mobilisant toutes les capacités et les forces vives de la Nation.
6. associant la société savante à la réflexion sur la politique sanitaire en libérant les universités et les centres de recherche des carcans et contraintes administratifs et sécuritaires.

Enfin, sur le plan du droit, la principale préoccupation consiste à se demander si l'arsenal juridique existant est adéquat pour gérer les crises sanitaires à l'instar de celle du Covid-19. Une recension de textes affectant la vie politique, économique, sociale et culturelle est nécessaire afin de voir dans quelle mesure ils ont été affectés par la pandémie. Une actualisation de l'arsenal juridique devrait être réalisée dans les meilleurs délais.

## **2. Les Institutions à l'épreuve du Covid-19**

L'Etat est le garant des services publics et des politiques de santé et de sécurité sanitaire. C'est une des grandes leçons qui ressort de la crise. Cette pandémie a mis en évidence le rôle capital de l'Etat en tant qu'acteur principal et fondamental dans la protection des populations, notamment dans le secteur de la santé.

### **a- Les institutions sanitaires entre résilience et insuffisances structurelles<sup>2</sup>**

Le secteur public avec ses différentes structures de santé a été mobilisé dans le domaine de la santé et la sécurité sociale. Il s'est révélé comme l'unique instrument de régulation en temps de crise. La conjoncture actuelle est propice à la prise de conscience des carences et dysfonctionnements du système de santé et de sécurité sociale.

Il faudrait renforcer l'Etat social et engager un programme national de promotion de la santé en interconnexion avec l'ensemble des secteurs afin d'apporter des réponses globales et intersectorielles, en interaction avec la population.

Il s'agit d'optimiser le fonctionnement des ressources existantes pour évoluer vers un système de santé plus équitable, au service des plus démunis et ayant pour objectif de résorber les inégalités territoriales.

Dans cette révision, la priorité doit revenir au modèle préventif pour réduire les maladies évitables et baisser l'impact de la médecine curative moins rentable, tout en donnant une priorité à l'anticipation des épidémies et leur prise en charge.

Parallèlement, le système d'information en santé doit être renforcé et modernisé dans le but d'établir une cartographie continue du profil épidémiologique des maladies et des risques en santé et mis à la disposition de tous les acteurs socio-économiques.

La promotion du système de santé ne peut aboutir sans la révision de la formation médicale et paramédicale et sans la révision du système national de protection sociale.

Il faudrait également promouvoir la recherche dans les différentes disciplines, comme moyen d'analyse et d'aide à la décision dans le domaine de la gestion et de la prise en

---

<sup>2</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à ce travail à Leila Houti ainsi qu'aux chercheurs de la Division « Villes et territoires » : Khedidja Mokeddem, Yamina Rahou, Miloud Lahmar, Lamia Tennci et Souad Laguer et de l'« Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie » (RASYD), Kahina Chaker.

charge des problèmes inhérents au secteur de la santé.

Il faudrait également revoir le système de santé mentale et les politiques de prise en charge psychologique. Les mesures de précaution et de confinement ont provoqué des problèmes spécifiques de mal-être sur la population, tels la peur, l'angoisse, la frustration, le sentiment d'ennui, de perte et d'incertitude, etc. Aussi, il est impératif de réfléchir sur les ressorts sur lesquels doit s'appuyer la politique de santé mentale afin de dépasser les situations d'urgences. Dans ce cadre, il faudrait encourager, favoriser et réhabiliter la prise en charge psychologique en revoyant le statut du psychologue praticien dans la société et sa formation académique.

### **b. Précarité professionnelle et sociale et qualité de l'emploi<sup>3</sup>**

La pandémie du Covid-19 a impacté fortement les performances du monde du travail. Au-delà des questions urgentes de santé des travailleurs, la pandémie et les incidences économiques qui en découlent ont des répercussions sur le monde du travail, notamment sur les travailleurs journaliers qui ne sont pas salariés et ne sont pas affiliés à la sécurité sociale, les travailleurs âgés, les jeunes qui connaissent déjà un taux de chômage important ainsi que les femmes.

L'estimation première indique une hausse du chômage et de l'emploi précaire, un déclin de l'offre de travail et une baisse de l'activité économique du travail même dans l'informel du fait des mesures de quarantaine et des restrictions de la circulation des personnes et des biens. Cela a entraîné de larges pertes de revenus pour les travailleurs avec une hausse de la pauvreté pour les couches sociales précaires.

Une révision urgente de la loi du travail s'impose. L'Etat est dans l'obligation de repenser le secteur du marché du travail de telle manière à renforcer une reprise qui conforterait la résilience grâce à un système qui agirait comme un stabilisateur économique et social aux crises.

Une nouvelle politique de l'emploi est attendue pour replacer les compétences

---

<sup>3</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à ce travail à Mohamed Saib Musette, Nabil Belouti et Mohamed Benguerna, aux chercheurs de la Division « Anthropologie de l'éducation et systèmes de formation » : Fouad Nouar, Nawal Saadi, Sihem Boukhanouche, Tarek Saoud, ainsi qu'à Nouredine Mihoubi de l'« Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie » (RASVD).

nationales au cœur de l'économie, avec une orientation forte sur le travail décent. Le monde du travail doit être repensé en fonction des impératifs du développement, de la mobilisation du capital humain. Il s'agit aussi de libérer les initiatives, d'éviter la fuite des compétences, notamment dans le secteur de la santé.

Cette nouvelle politique doit être formulée selon les standards internationaux, avec une stratégie, un programme, des actions ciblées, une planification budgétaire cohérente et surtout des indicateurs de suivi de la qualité de l'emploi.

Les indicateurs peuvent être regroupés en quatre dimensions :

- **La sécurité de l'emploi** : la protection sociale de tous les agents économiques (employeurs, indépendants et salariés) contre tous les risques (maladies et accidents) ainsi que le chômage.
- **L'environnement du travail** : l'environnement pose le problème de l'engagement des travailleurs, outre la rémunération. C'est le respect de la dignité de la personne sans aucune discrimination quelconque.
- **Les rémunérations liées à l'emploi** : la question de salaires et des primes méritent une révision profonde.
- **Le progrès technologique** : l'organisation du télétravail ouvre des nouvelles perspectives de la qualité de l'emploi. Cela contribuera à renforcer le dialogue social entre les acteurs du marché du travail afin de mettre en place des solutions durables, il aide aussi à instaurer la confiance dans les institutions de travail.

Aussi, faudrait-il penser à un autre modèle économique de travail afin de répondre aux injonctions du développement durable et répondre aux besoins sociaux et économiques de la société comme par exemple, l'économie sociale et solidaire qui s'avère une bonne réponse aux objectifs sociaux liés à la production, la conversion, la distribution, l'échange et la commercialisation des produits et services assurés par les institutions sociales et solidaires.

Pour mettre en place ce modèle économique, une loi s'avère impérative afin d'établir le cadre et les mécanismes qui organisent, définissent, évaluent et structurent ce modèle économique.

Une réflexion sérieuse sur le risque en tant que situation fondamentalement majeure dans la vie de la société doit être menée rapidement. Dans ce cadre, il faudrait organiser la gestion des risques, sanitaires, biologiques, sismiques, environnementales, etc. et mettre en place des mécanismes de prise en charge de leurs conséquences sur le citoyen (chômage, indemnisation, solidarité, ...).

Il serait également utile pour les chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales notamment les chercheurs du CRASC et du CREAD de proposer des projets autour de : quelles perceptions auront les Algériens sur la valeur du travail et sur les modalités de réalisation du travail au quotidien ?

Dans la même optique, une enquête nationale doit être lancée afin d'établir un état des lieux sur les pratiques des associations pendant le confinement et leur action solidaire pendant cette pandémie.

### **c. L'institutionnalisation du religieux et gestion de la pandémie<sup>4</sup>**

La pandémie du Covid-19 a donné lieu à un changement conséquent du quotidien religieux des Algériens. La sacralité de la vie humaine et l'obligation religieuse de la préserver ont été plus ou moins acceptées.

Toutefois, l'intervention du ministère des Affaires religieuses à travers la promulgation de fatwas appelant à l'observation des mesures et des règles sanitaires imposées par la situation pandémique pose la problématique de la cohésion intersectorielle dans la gestion de la pandémie, le statut et la place de la fetwa et interroge en général la gestion du quotidien religieux en temps de crises.

Par ailleurs, la réception par la société des décisions prises par les autorités publiques dans ce secteur (fermeture des mosquées, suspension de la prière du vendredi, de la Omra, du pèlerinage, etc.) nous interpelle dans le sens où ces dispositions ont engendré des réactions multiples et paradoxales. Celles-ci exprimant, à la fois, un mécontentement (retard pris quant à la fermeture des mosquées) et des réticences,

---

<sup>4</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à Djilali El Mestari et Fatima-Zohra Djedid, chercheurs à la Division « Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire », à Abdelkrim Hamou et Souhila Sabia, chercheurs de l'« Unité de recherche sur la culture, communication, langues, littératures et arts (UCCLLA) », à Bélaïd Bendjebbar de l'« Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie » (RASYD), à Zakaria Besbaci, chercheur à l'« Unité de recherche en traduction et terminologie (URTT) » et à Nabila Bekhchi.

voire oppositions (en réaction à leur fermeture). Ces deux attitudes informent sur la complexité du rapport de la société au religieux et à la connaissance.

Il convient aussi de souligner que pendant cette crise sanitaire, il a été constaté que le discours religieux officiel, dans sa logique centralisée, a été plus ou moins efficient dans la mesure où la confiance entre la société et l'Etat a globalement fonctionné. Toutefois, il est important de relever qu'une résistance à ce discours a existé et pu bénéficier des supports médiatiques lourds et dans les réseaux sociaux.

Il a été aussi constaté que le discours fataliste continue d'être promu dans la société. Ce discours agit sur les comportements et les attitudes d'une partie des Algériens, à l'exemple du refus de d'observer les dispositions sanitaires (port du masques en particulier). Ses conséquences sont importantes car ce discours renforce et justifie le déni du savoir et de la connaissance, qu'ils soient religieux ou scientifiques

Aussi, il est important de réfléchir sur ces questions qui font la jonction entre le savoir scientifique et religieux et la pratique sociale.

A cet effet, il faudrait établir et promouvoir un partenariat entre les acteurs du religieux et de la santé. L'objet étant d'aboutir à une réflexion commune qui prendrait en compte les impératifs religieux sans toutefois qu'il ne soit porté atteinte aux fondamentaux et exigences de la santé publique.

Il faudrait également renforcer la formation des imams, en particulier dans le domaine scientifique. Cela afin de les doter d'outils d'analyse critique qui leur permettrait d'opposer au discours fataliste une vision basée sur le savoir et la connaissance académiques.

Enfin, il paraît pertinent que la commission nationale de la fetwa soit une institution qui regrouperait plus des chercheurs en sciences humaines et sociales. Leur connaissance de la société serait sans conteste une valeur-ajoutée pour cette institution.

#### **d. Institutions scolaires et universitaires : dysfonctionnements et défis<sup>5</sup>**

La pandémie du Covid-19, dont la conséquence est la fermeture des écoles et des établissements de formation et d'apprentissage, pose la question de l'incapacité institutionnelle de notre système éducatif à assumer de telles situations de risque imprévisible. Ainsi, les institutions d'enseignement scolaire et universitaire et de formation professionnelle ont été mises durant cette pandémie face à une administration scolaire et universitaire aux réactions très tardives.

Cette situation a révélé un enseignement en total décalage par rapport aux impératifs de l'heure, elle a également dévoilé l'état d'expectative et déni des étudiants et des élèves et témoigné de l'attitude des parents, entre inquiétude et méfiance.

Les pistes d'action suggérées partent du présupposé des conséquences sanitaires du Covid-19, que la proximité constitue un danger potentiel et que l'hygiène exigée à travers le lavage des mains et la distanciation sont des impératifs de sécurité sanitaire.

Des propositions sont faites à partir de deux principales questions :

1) quel type d'organisation spatiale, matérielle et pédagogique peut-il répondre à ces impératifs ?

2) Comment le numérique à l'école pourrait-il, durant la période Covid-19 et post Covid-19, contribuer à la réinvention des rapports pédagogiques, voire des rapports entre générations ?

Des propositions sont destinées aux scolarisés, des perspectives sont esquissées pour l'enseignement supérieur :

- assurer la régulation pédagogique comme expérience qui a déjà existé durant les périodes post-grève. Cette régulation consiste à retravailler la partie du programme non encore réalisée à partir des concepts de base de la discipline.
- à l'échelle de la wilaya, le collège inspectorat peut constituer l'instrument idéal pour la mise en œuvre de cette organisation pédagogique en collaboration avec les instituts de formation.

---

<sup>5</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à ce travail à Nouria Benghabrit-Remaoun et Zoubida Senouci, Naima Guendouz-Benammar, Mahmoud Ariba et Fatiha Maghraoui-Ferhani et de la Division « Anthropologie de l'éducation et systèmes de formation » : Hind Bouagada, Zine-Echaref Louzedad, Samia Ibrir et Nadia Semmache.

- il est nécessaire d'assurer, au préalable ou en même temps, une formation accélérée autour de tout ce qui relève de la gestion des nouvelles conditions de l'acte pédagogique dans ses dimensions sociales, psychologiques et didactiques aux enseignants dans les Instituts de formation.
- c'est à la Direction de l'Education, l'obligation d'assurer la coordination administrative de toutes ces opérations. Dans cette optique, il faudrait instituer une présence alternative plutôt quotidienne qu'hebdomadaire pour les élèves du primaire.
- encourager le numérique pour affronter les exigences de la distanciation sociale. Le recours à la numérisation de l'acte pédagogique et ses accessoires (manuels numériques, système d'évaluation, ...) s'impose surtout dans le cycle secondaire.
- cette vision de gouvernance numérique de l'acte pédagogique en situation de crise doit être accompagnée par une mise à niveau urgente du personnel éducatif afin d'assurer la continuité des services de l'école nationale.
- Il faudrait également renforcer l'autonomie de l'élève, car avec cette compétence il mettra en pratique ses stratégies d'apprentissage et les adaptera à différentes situations et modalités d'enseignement.
- initier l'apprenant à penser en projets le prédisposera à gérer ses études et à préparer un citoyen instruit, cultivé et équilibré. Un citoyen qui perçoit les nuances des situations, qui distingue ce qui est important de ce qui est futile, ce qui est nécessaire, de ce qui est utile, ce qu'il faudrait faire ou s'abstenir.

Quant à l'enseignement universitaire, quelle a été le comportement de cette administration face à la pandémie ? On peut avancer que le niveau de réactivité a été différent selon les établissements. Certains ont réagi rapidement en encourageant les enseignants à mettre des cours sur des plate-formes au service des étudiants ; d'autres ont pris plus de retard. Cependant, pour la plupart des établissements la pandémie a permis de révéler le retard de l'université algérienne dans le domaine de l'usage pédagogique du numérique.

Dans ce sens, il faudrait repenser la pédagogie universitaire à travers une préparation des enseignants à une nouvelle relation au savoir, à l'étudiant et aux méthodes pédagogiques tout en repensant les objectifs de l'université et en encourageant l'utilisation d'outils novateurs d'enseignement et d'apprentissages.

Les défis auxquels sont confrontés les différents acteurs du système éducatif et universitaire mettent en avant le rôle dorénavant incontournable du numérique, instrument complémentaire par excellence à l'enseignement classique. Cette vision de gouvernance numérique de l'acte pédagogique en situation de crise doit être accompagnée par une mise à niveau urgente du personnel éducatif afin d'assurer la continuité des services de l'école nationale.

Toujours dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des recherches doivent être menées afin de répondre aux préoccupations des pouvoirs publics et des acteurs de ces secteurs. Les chercheurs peuvent axer leur réflexion sur les problèmes que vit le système de l'enseignement éducatif et supérieur, sur la formation des enseignants, l'enseignement à distance. Une attention particulière devrait être accordée à leurs paroles, vécus et pratiques. Ceci dit, il faudrait impliquer les acteurs du terrain, grâce à une recherche-action, sans donner des solutions toutes prêtes ; cette recherche proposerait des outils au praticien soutenu par l'éclairage d'une action formalisée par le chercheur.

### **3. Covid-19 et configuration géographique et urbaine<sup>6</sup>**

Il s'agit dans cette situation de poser la question de la résilience des villes et le pouvoir de la société et des politiques publiques à résister aux conséquences des urgences majeures et à rétablir leur capacité de fonctionner normalement.

La crise du Covid-19 interroge le mode de vie et de consommation de l'habitat, la mobilité, l'impact des « mesures barrières », qui ont réduit le mouvement, le contact entre individus, la distance sociale sur l'espace logement, l'habitat, les espaces de détente et de loisirs et sur l'espace urbain d'une façon générale.

Les logements en immeubles moyens ou de grande hauteur sont-ils appropriés pour les circonstances et les risques de contacts physiques et de propagation du virus ?

La crise sanitaire a mis à l'épreuve l'ensemble des dimensions constitutives du lien social, du niveau micro, la famille en situation de résidence et de partage de l'espace domestique en fonction des rôles et des assignations symboliques ; méso, le quartier comme lieu d'ancrage social ; et au niveau macro, la société comme instance d'autorité et de partage librement consenti des normes.

Les mesures de mise en quarantaine ont permis l'émergence d'une nouvelle échelle spatiale intermédiaire, celle du « territoire » urbain, comme espace dans lequel un citoyen peut se déplacer sans recourir à des moyens de transport et sans se mettre en infraction prononcée aux règles administratives de restriction de la mobilité dans les villes. L'observation de la configuration de nos rues amène à postuler que la circulation piétonne n'est pas toujours privilégiée suite à l'étroitesse des trottoirs qui ne permettent pas le maintien d'une distanciation physique et l'absence totale de pistes cyclables urbaines qui sécurisent le déplacement.

La pandémie est là pour nous rappeler l'urgence de remettre en cause le cadre urbain et les politiques de la ville et du développement durable. L'épidémie du Covid-19 est

---

<sup>6</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à Madani Safar-Zitoun, Saïd Belguidoum, Abderrahim Hafiane, Ammara Bekkouche, Tarik Ghodbani et Mohamed Hadeid et de la Division « Villes et territoires », Hayette Nemouchi.

l'occasion de réfléchir et d'analyser la façon de concevoir la ville et ses aménagements avec plus de considération pour « l'humain ».

Il est temps de remettre la nature au cœur du développement urbain. Les stratégies d'aménagement doivent prendre en compte l'impact de leurs actions sur les milieux naturels.

C'est le moment d'intégrer les espaces naturels, et préserver la biodiversité et la santé environnementale qui peuvent contribuer à stopper la prolifération des épidémies.

Quant aux espaces construits, il faudrait les réaménager et les adapter aux situations d'urgences et de risque. Ces changements et mutations devront se faire avec les usagers en les impliquant au processus de réaménagement de l'espace et des villes ainsi que des habitations.

Ce sera un enseignement supplémentaire à tirer de la crise pour que l'adhésion des citoyens au développement durable ne sera pas une formule vide de sens mais puisse réellement s'exercer.

Par ailleurs, parmi les conséquences de cette mise en quarantaine, l'obligation de la fermeture des frontières et le gel des transports pose la question de la coupure de la communauté algérienne de l'extérieur et ouvre la réflexion sur le sort de ce qu'il est appelé les *chibanis*, ces vieux travailleurs retraités vivant dans les foyers et petits immeubles des villes françaises qui font partie des oubliés de la crise et ils qui sont pourtant les plus vulnérables.

La fermeture des frontières et l'impossibilité du rapatriement des corps est un véritable drame dont la portée humaine et symbolique est particulièrement forte pour ceux dont la pandémie les privera d'un enterrement au pays.

#### **4. Covid-19 et mobilité : les limites du système national de transport**<sup>7</sup>

La pandémie du Covid-19 a mis en exergue les dysfonctionnements de la gouvernance du transport et de la gestion des moyens de mobilité des citoyens. La dès lors, la question qui se pose est la suivante : les moyens de transport actuels sont-ils en mesure d'assurer le service public en temps de crise sanitaire ?

Les éléments d'explications et de réponses portent sur la redéfinition de l'état actuel du système de transport collectif et individuel en milieu urbain qui se caractérise par un dysfonctionnement et une anarchie apparents.

Les moyens à mettre en œuvre pour dépasser ces anomalies et pour activer le processus de déconfinement doivent prendre en considération les points suivants :

- imaginer un système de transport sélectif (les travailleurs, le personnel soignant, déplacements justifiés qu'il faudrait lister, ...).
- encourager le télétravail, là où les conditions sont possibles à condition d'appliquer les gestes barrières complétés par un dépistage plus important pour freiner la diffusion des contaminations.
- là où le tramway est fonctionnel, il est recommandé de le remettre rapidement en activité en veillant à appliquer les gestes de protection recommandés et augmenter le nombre de rames et la fréquence des rotations.
- quant au réseau de bus et microbus, la crise sanitaire devrait conduire les autorités publiques à revoir fondamentalement ce système. Il est possible de réactiver le secteur public et mieux encadrer le secteur privé.
- Sur le plan de la sécurité alimentaire, les conséquences de cette crise sanitaire, et les mesures de restriction de la mobilité des personnes ont compromis directement l'approvisionnement alimentaire des populations des villes au niveau national. Il est alors nécessaire dans ce cas de revaloriser, de développer et de protéger les espaces dédiés à l'agriculture périurbaine.
- ces mesures affectent le commerce national et posent des risques pour les

---

<sup>7</sup> Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour leur mobilisation et contribution à Sid-Ahmed Souiah et Rachid Norine, ainsi que les chercheurs de la Division « Villes et territoires » : Hayat Nemouchi, Hamza Bachiri et Nassima Triki, et de la Division « Anthropologie de l'éducation et systèmes de formation », Noureddine Khirani.

chaînes d'approvisionnement en aliments essentiels.

- Il est clair que cette crise sanitaire constitue une occasion pour l'Etat de revoir ses politiques territoriales et de réviser la gouvernance foncière.

## 5. L'action culturelle au temps du Covid-19<sup>8</sup>

En Algérie, le secteur des industries culturelles est non seulement très peu développé mais que sa part dans l'économie du pays est des plus modeste Ce secteur dépend en grande partie des financements publics directs ou indirects (subventions diverses, commandes et programmations institutionnelles ou de circonstance : fêtes et commémoration multiples).

De fait de la paralysie de ces structures, la plupart des artistes algériens, en l'absence de programmation, sont directement touchés. Le spectacle vivant constituant pour la plupart d'entre-deux l'essentiel de leurs sources de revenus (notamment les festivals, les concerts mais aussi les soirées familiales ou celles organisées dans les hôtels) et tout particulièrement pendant le mois de ramadhan. C'est le cas aussi du secteur du théâtre et du spectacle vivant.

Depuis mars 2020, on peut avancer qu'en Algérie le secteur de la culture, au sens large, a été très marqué. A la suite des confinements, il est préconisé l'investissement et la production (jeux vidéo, commerce en ligne, restauration, tournage des films) plutôt que la reprise par la consommation. Le passage vers le numérique des créations culturelles doit se faire ainsi graduellement.

Aussi, il serait judicieux de prendre en considération les actions suivantes :

- pérennisation des subventions.
- commande publique pour les artistes de moins de 30 ans.
- - fonds d'aide aux festivals.
- - renforcement de l'éducation artistique pour les élèves au printemps et en été.
- - participation des plates-formes au financement du cinéma.
- - embauche des dizaines de milliers d'artistes.

Ces exemples sont assez probants sur la manière de promouvoir la production

---

<sup>8</sup> Nous tenons à remercier tous les chercheurs qui ont contribué à la réalisation de cette partie, Hadj Miliani, Mabrouk Boutagougga (Batna2), Naziha Benbachir, les chercheurs de la Division « Imaginaires et processus sociaux » : Ahmed-Amine Dellai, Soraya Mouloudji, Mohamed Hireche Baghdad, Lamia Fardeheb, Leila Kouaki, de l'« Unité de recherche en traduction et terminologie (URTT) », Saliha Senouci, et de l'« Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie » (RASYD), Malika Salhi et Khelif Mahdid

culturelle en la liant à la démocratisation dans une période transitionnelle.

Cela en attendant que les structures et institutions privées et publiques puissent petit à petit reprendre leurs activités et préparer leurs nouvelles productions (cinéma, musique, théâtre, expositions, édition et manifestations littéraires, etc.).

# **Liste des contributeurs par thématique et ordre alphabétique**

## **❖ La crise du Covid-19 et la citoyenneté au quotidien**

- Abdelaziz Khaouadja (Université de Ghardaïa)
- Assia Kessour (TES/CRASC)
- Abderraouf Mecheri (TES/CRASC)
- Ahmed Mahiou (ancien doyen de la faculté de Droit d'Alger)
- Amar Mohand-Amer (CRASC)
- Benkerroum Zouaoui (UCCLLA/CRASC)
- Fateh Derdour (TES/CRASC)
- Fatima-Zohra Boulefdaoui (CRASC)
- Fatima-Zohra Delladj-Sebaa (Oran2)
- Fawzi Bendridi (Université de Souk Ahras Souk Ahras)
- Halima Moulai (CRASC)
- Hassan Remaoun (Oran2/CRASC)
- Houria Djilali (CRASC)
- Idir Hachi (RASYD/CRASC)
- Ismaël Mouchrit (CRASC)
- Kahina Chaker (RASYD/CRASC)
- Keltouma Aguis (URTT/CRASC)
- Kheira Sehaba (URTT/CRASC)
- Larbi Benamara (RASYD/CRASC)
- Layachi Ancer (الشارقة)
- Malika Salhi (RASYD/CRASC)
- Mansour Kedidir (chercheur associé CRASC)
- Mohamed Hireche Baghdad (CRASC)
- Nadjat Lahdiri (CRASC)
- Nawel Belghlifi (TES/CRASC)

- Samir Fareh (TES/CRASC)
- Samira Negadi (CRASC)
- Soraya Mouloudji (CRASC)
- Souad Hamani (TES/CRASC)
- Souhila Sebia (UCCLLA/CRASC)
- Tayeb Rehail (TES/CRASC)
- Zakaria Benali (CRASC)
- Yamina Latreche (TES/CRASC)

## **❖ Les institutions à l'épreuve du Covid-19**

### **• Les institutions sanitaires entre résilience et insuffisances structurelles**

- Kahina Chaker (RASYD/CRASC)
- Khedidja Mokeddem (CRASC)
- Lamia Tennci (CRASC)
- Leila Houti (Oran1)
- Miloud Lahmer (CRASC)
- Souad Laguer (CRASC)
- Yamina Rahou (CRASC)

### **• Précarité professionnelle et sociale et qualité de l'emploi**

- Fouad Nouar (CRASC)
- Hasnia Hamza-Zriguet (CRASC)
- Mohamed Benguerna (CREAD, Alger)
- Mohamed Saib Musette (CREAD, Alger)
- Nabil Belouti (CRDE, Alger)
- Nawal Saadi (CRASC)
- Noureddine Mihoubi (RASYD/CRASC)
- Sihem Boukhanouche (CRASC)
- Tarek Saoud (CRASC)

### **• L'institutionnalisation du religieux et gestion de la pandémie**

- Abdelkrim Hamou (UCCLA/CRASC)
- Bélaïd Bendjebbar (RASYD/CRASC)
- Djilali El Mestari (CRASC)
- Fatima-Zohra Djedid (CRASC)
- Nabila Bekhchi (Paris8)
- Souhila Sabia (UCCLA/CRASC)
- Zakaria Besbaci (URTT/CRASC)

**• Institutions scolaires et universitaires :  
dysfonctionnements et défis**

- Fatiha Maghraoui-Ferhani (UFC, Alger)
- Hind Bouagada(CRASC)
- Mahmoud Ariba (Oran2)
- Nadia Semmache (CRASC)
- Naima Guendouz-Benammar (Oran2)
- Nouria BENGHABRIT-REMAOUN (chercheure associée CRASC)
- Samia Ibrir (CRASC)
- Zine-Echaref Louzedad (CRASC)
- Zoubida Senouci-Rabahi (ENPO, Oran)

**❖ Covid-19 et configuration géographique et  
urbaine**

- Abderrahim Hafiane (Université de Annaba)
- Ammara Bekkouche (Oran2/CRASC)
- Hamza Bachiri (CRASC)
- Hayette Nemouchi (CRASC)
- Madani Safar-Zitoun (Alger2)
- Mohamed Hadeid (Oran2/CRASC)
- Nassima Triki (CRASC)
- Saïd Belguidoum (Iremam, Aix-en-Provence)
- Tarik Ghodbani (Oran2)

## **❖ Covid-19 et mobilité : les limites du système national de transport**

- Nouredine Khirani (CRASC)
- Rachid Norine (Oran2)
- Sid-Ahmed Souiah (Oran2)

## **❖ 5. L'action culturelle au temps du Covid-19**

- Abdelouahab Belgherras (CRASC)
- Benamar Hamdadou (Oran1)
- Hadj Miliani (Université de Mostaganem/CRASC)
- Khelif Mahdid (RASYD/CRASC)
- Lamia Fardeheb (CRASC)
- Leila Kouaki (URTT/CRASC)
- Mabrouk Boutagouga (Batna2)
- Naziha Benbachir (Université de Mostaganem)
- Saliha Senouci (URTT/CRASC)